

COMPTE RENDU de la Séance du 29 MARS 2023

Procès-verbal des délibérations du COMITE du

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Emmanuel PAYEUR, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le mercredi vingt-neuf mars deux mille vingt-trois à vingt heures et zéro minute.

La convocation a été adressée le 21/03/2023 avec l'ordre du jour suivant :

-Compte de Gestion 2022

– Compte Administratif 2022

- Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour suivre cinq séances de kayak encadrées par le club ALTCK pour la classe de CM1-CM2

- Subvention accordée à l'Ecole Primaire pour l'organisation des ateliers du cirque par l'école du CIRQUE SPYRAL du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 pour les élèves de CP/CE1

Etaient présents Messieurs et Mesdames: MM Xavier COLIN, Gilles GUYOT, Martin LAMBERTY, Nadine MOREL, Marion MOUROT, Emmanuel PAYEUR et Odile SEY.

Absents excusés : MM Thomas COLIN et Florian MILITCH.

M. Martin LAMBERTY a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2023/04) Compte de Gestion 2022

Le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;

- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023/05) - Compte Administratif 2023

Le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle, réuni sous la présidence de Monsieur Gilles GUYOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Emmanuel PAYEUR, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête les comptes comme suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	484 576.00 €
	Réalisées :	341 435.72 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	484 576.00 €
	Réalisées :	272 094.77 €
	Reste à réaliser :	96 814.00 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	287 207.00 €
	Réalisées :	204 330.72 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	287 207.00 €
	Réalisées :	293 015.21 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultats de clôture de l'exercice

Investissement :	-69 340.95 €
Fonctionnement :	88 684.49 €
Résultat global :	19 343.54 €

2023/06) Subvention exceptionnelle accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour un cycle de 5 séances de kayak encadrées par le club ALTCK pour la classe de CM1-CM2

Le Président du SIS de la Boucle de la Moselle informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la demande de subvention exceptionnelle par la directrice de l'école primaire du Mont Hachey pour le suivi d'un cycle de 5 séances de kayak organisées les 2/9/16/30 juin et 7 juillet 2023 par le club ALTCK pour la classe des élèves de CM1-CM2 dont le coût s'élève à **750.00 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de **750.00 € T.T.C.** à l'école primaire du Mont-Hachey pour le suivi d'un cycle de 5 séances de kayak organisées les 2/9/16/30 juin et 7 juillet 2023 par le club ALTCK pour la classe des élèves de CM1-CM2.

Cette subvention sera financée sur les crédits du budget 2023 à l'A/65748.

2023/07) Subvention accordée à l'Ecole Primaire pour l'organisation des ateliers du cirque par l'école du CIRQUE SPYRAL du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 pour les élèves de CP/CE1.

Le Président du SIS de la Boucle de la Moselle informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la demande de subvention exceptionnelle par la directrice de l'école primaire du Mont Hachey pour le suivi d'ateliers du cirque organisés du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 par l'école du CIRQUE SPYRAL **pour 20 élèves de la classe de CP/CE1 dont le coût s'élève à 1 050.00 € TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'accorder une **subvention exceptionnelle de 1 050.00 € T.T.C.** à l'école primaire du Mont-Hachey pour le suivi d'ateliers du cirque organisés du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 par l'école du CIRQUE SPYRAL pour 20 élèves de la classe de CP/CE1. Cette subvention sera financée sur les crédits du budget 2023 à l'A/65748.

Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 03/04/2023 et transmis au contrôle de légalité le 04/04/2023.

Le Président, E. PAYEUR